

## BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

**Compte de Chèques Postaux**  
N° 6.015 — NANTES

 Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 8 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN BULLETIN

PARAITRA LE 6 DECEMBRE

## LA SITUATION

## LES ENGRAIS

Nous donnons ci-dessous quelques renseignements intéressants sur les scories, les nitrates de soude et de chaux, ainsi que sur la fourniture de l'acide sulfurique pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales.

L'instabilité des cours de la livre anglaise réagit sur ceux des nitrates et c'est pour ce motif que les prix que nous donnons ci-dessous ne seront valables que jusqu'au 30 novembre courant.

**Prix à Consulter  
SCORIES**

A la suite des modifications intervenant dans les contrats d'achat des scories, qui prendront date à partir du 1<sup>er</sup> Décembre prochain, les prix des scories vont se trouver réduits de Fr. 1,75 à 2,25 par 100 kilos, base parité Thionville. Notre numéro du 25 Octobre vous a donné le détail des réductions des prix ainsi consenties.

Pour mettre nos expéditions au départ de Nantes soit par wagon complet, soit en détail ou en groupement, nous avons arrêté avec nos fournisseurs de Nantes, les prix suivants :

1<sup>o</sup> Par wagon de 10.000 kilos minimum au nom d'un seul preneur et sans jonction d'aucun engrais franco toutes gares, grand réseau et gare Nantes-Légé, Nantes-Anjou, ou pris en magasin à Nantes, par n'importe quelle quantité.

16 0/0 .....	19.25
17 0/0 .....	20.15
18 0/0 .....	21.00

sans engagement pour ce dernier dosage. Ristourne supplémentaire de 0 fr. 20 pour les gares situées à plus de 300 kilomètres de Thionville.

2<sup>o</sup> Par quantité moindre avec ou sans groupement franco toutes gares.

14 0/0 .....	19.00
15 0/0 .....	19.90
16 0/0 .....	20.75
17 0/0 .....	21.60
18 0/0 .....	22.50

sans engagement pour ce dernier dosage.

**NITRATE DE SOUDE**

Pour toute commande nous parvenant d'ici fin courant et jusqu'à concurrence du tonnage qui nous est réservé. Dosage garanti 15 0/0 azote nitrique minimum.

Par wagon de 10 tonnes facturé au nom d'un seul preneur ou pour toute livraison en magasin :

Nitrate broyé, sacs réglés 75 kilos 118 fr.  
Nitrate non broyé, sacs réglés 75 kilos : 117 fr.

Nitrate non broyé, sacs d'origine tous poids : 116 fr.

Par wagon de 5 à 10 tonnes facturé au nom de plusieurs preneurs :

Nitrate broyé, sacs réglés 75 kilos : 118 fr. 50.

Nitrate non broyé, sacs réglés 75 kilos : 117 fr. 50.

Nitrate non broyé, sacs d'origine, tous poids : 116 fr. 50.

Par expédition de moins de 5 tonnes :

Nitrate broyé, sacs réglés 75 kilos : 119 fr.

Nitrate non broyé, sacs réglés 75 kilos : 118 fr.

Nitrate non broyé, sacs d'origine, tous poids : 117 fr.

Tous ces prix franco, conditions usuelles.

Les importations de nitrate de soude ne se faisant plus en sacs de 100 kilos, nous ne pouvons plus les livrer nous-mêmes qu'en sacs de 75 kilos, ce qui entraîne la suppression de la faculté de livrer en sacs de 50 kilos.

Passé la date du 30 novembre, nous n'accepterons de nouveaux ordres que sous réserve de prix nouveaux.

**ACIDE SULFURIQUE**

Nous pourrions comme en 1923-1924, livrer à nos adhérents de l'acide sulfurique 52/53, pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales. Nous donnons ci-dessous les prix spéciaux de cette marchandise, prix établis sur wagon Nantes ou pris en magasin à Nantes.

Nous recommandons instamment à nos syndiqués de passer leurs ordres le plus tôt possible en spécifiant bien la date à laquelle ils désirent que les envois soient faits. Nous nous y conformerons dans la limite du possible.

Les syndiqués qui auraient pu se procurer de leur côté des touries vides pourront les faire parvenir franco en gare de Nantes-État, à l'adresse de MM. R. Delafoy et C<sup>o</sup>, Ile Sainte-Anne à Nantes. Ils seront ainsi certains d'être servis plus exactement. Mais ils aviseront aussitôt les destinataires de leur envoi en joignant à leur lettre le récépissé de la gare de départ.

Mêmes recommandations que ci-dessus pour le retour des touries facturées, et prière d'indiquer en plus sur la lettre d'avis de réexpédition de ces touries :

1<sup>o</sup> Le nom exact du preneur de l'acide sulfurique ;

2<sup>o</sup> Le numéro et la date de facture de cet acide.

En cas de retour des touries par charrettes, donner au conducteur une note reproduisant tous les renseignements ci-dessus.

Si ces conditions sont exactement remplies, le remboursement des touries retournées vides pourra se faire sans aucun retard.

Marchandise livrée en gare de Nantes ou dans les usines Delafoy de la Prairie-au-Duc, par quantité moindre de 5 tonnes : 21 fr. 50 les 100 kilos.

Les marchandises livrées par wagon de 5 tonnes ou pris sur charrette à l'usine Delafoy de l'île Sainte-Anne : même prix avec ristourne spéciale de 2 fr. par 100 kilos.

Touries facturées 30 fr. l'une, et reprises au même prix si retournées en bon état, et franco dans un délai de un mois.

**NITRATE DE CHAUX**

Nous pouvons disposer de quelques tonnes de nitrate de chaux de Norvège 13 0/0 azote nitrique, en fûts de 100 kilos nets, aux prix suivants, mêmes conditions d'expéditions que pour le nitrate de soude :

Par wagon de 10 tonnes facturé au nom d'un seul preneur ou pour toute livraison en magasin : 103 fr.

Par wagon de 5 à 10 tonnes facturé au nom de plusieurs preneurs : 103 fr. 50.

Par expédition de moins de 5 tonnes : 104 fr.

**PULVÉRISATEUR à ACIDE SULFURIQUE DILUÉ**

Nous pouvons livrer très promptement des pulvérisateurs à acide sulfurique. Les prix seront très certainement plus élevés que l'an dernier, du fait de la hausse qui a atteint le cuivre, ainsi que la main-d'œuvre. L'écart pour les instruments à dos, fabrication Perras, de Belleville-sur-Saône, est de 22 fr. 85 en plus, soit le prix de 138 fr. 85 au lieu de 116 fr.

Sur ce dernier prix, l'Office agricole départemental nous avait attribué une subvention qui nous avait permis de baisser le prix à 98 fr. Nous ne pouvons garantir que cette année il en soit de même. Il est à craindre que par une mesure d'économie générale les dotations des Offices agricoles au ministère de l'Agriculture soient fortement diminuées.

En tous cas il est urgent que nos syndiqués nous retiennent sans aucun retard les instruments dont ils auront besoin pour soigner les blés et avoines.

Pour les instruments à traction nous pouvons également fournir des pulvérisateurs à grand travail avec attelages de bœufs ou de chevaux. Nous fournirons tous renseignements à ce sujet par correspondance ou de vive voix à nos bureaux.

**Sulfate de Cuivre**

Les 20 tonnes sulfate de cuivre que nous avons retenues à nos fournisseurs viennent d'être soldées. Il nous faut aujourd'hui compter sur une majoration de prix de 4 fr. par 100 kilos.

Nous pouvons nous engager actuellement sur le prix de 200 fr. pour une nouvelle quantité et pour quelques jours.

**Semences de Pommes de Terre**

En forte hausse très soutenue. Nous demander prix par correspondance ou dans nos bureaux.

**Sur le sulfatage des graines de semence**

M. L. Maquenne, dans une note, rappelle les expériences poursuivies au Muséum et sur les terres de M. de Vilmorin à Massy-Palaiseau, par MM. Bréal et Giustiniani. Il y a vingt ans, et montrant les avantages de l'adjonction d'un traitement à la chaux

pour les grains de semence soumis au sulfatage. Dans ces expériences il a été reconnu que non seulement ce double traitement du grain par le sulfate de cuivre et la chaux est favorable, mais qu'on augmente encore son efficacité en ajoutant au mélange un adhésif comme l'empois de fécule. Les semences peuvent alors être séchées et même conservées pendant un an sans rien perdre de leurs qualités.

Il n'y a pas lieu, toutes les expériences d'Aimé Girard et autres savants le prouvent, de s'inquiéter de la faible trace de substance vénéneuse qui peut rester à la surface du grain après son double traitement par le sulfate de cuivre et la chaux. M. Maquenne estime, du reste, que la chaux nécessaire à toute bonne germination vient encore augmenter les effets favorables du traitement ; l'emploi du seul acétate de cuivre aurait, suivant lui, le défaut de n'en pas fournir.

(Agriculture Pratique.)

**DESTRUCTION DES VIPÈRES**

On confond souvent les Vipères et les Couleuvres. Pourtant il est facile de les distinguer, abstraction faite de la couleur. Les Vipères se reconnaissent à leurs crochets venimeux, à l'absence de larges plaques sur le sommet de la tête, à leur tête plus triangulaire et à leur queue courte qui commence brusquement.

Les Vipères rendent quelques services en détruisant beaucoup de rongeurs nuisibles à l'Agriculture : Souris, Campagnols et aussi des Taupes et des Musaraignes. A cause des dangers qu'elles présentent non seulement pour l'homme, mais pour certains animaux domestiqués : Chèvres, moutons, chevaux et chiens, il est prudent d'en enrayer la multiplication autant qu'on peut le faire.

Dans les endroits où elles sont nombreuses, il faut avoir chez soi, pour traiter rapidement les morsures, soit du sérum antivenimeux Calmette, soit du permanganate de potassium ou mieux de l'acide chromique, tous deux en solution aqueuse à 1 0/0.

Ce qu'il y a de mieux, c'est évidemment leur destruction, seulement elle est loin d'être facile. Les pouvoirs publics s'en sont préoccupés et on a proposé :

1<sup>o</sup> De favoriser la multiplication des animaux destructeurs de serpents ;

2<sup>o</sup> D'encourager le défrichement et l'incendie des terrains infestés ;

3<sup>o</sup> D'allouer des primes aux chasseurs de vipères.

Les animaux qui détruisent les Vipères sont : 1<sup>o</sup> Parmi les oiseaux, les gros rapaces, Buses, Milans, Grands-Ducs, les Corbeaux et les Pies et enfin presque tous les gros oiseaux qu'on élève dans les basses-cours : Pintades, Dindes, Paons, etc. ; 2<sup>o</sup> Parmi les mammifères, les Hérissons, les Putois, les Fouines, les Sangliers et même les Pores. A ce point de vue il y aurait donc à protéger tous ces animaux, mais seul le Hérisson mérite cette protection, car c'est le plus grand ennemi des Vipères. Il les attaque et les tue, et à cause de ses piquants il peut éviter le venin.

Le défrichement et le feu ne peuvent

s'employer partout à cause des dangers d'incendie ou bien parce que les Vipères se trouvent dans les rocaillies plus ou moins buissonneuses ou herbeuses.

Le procédé de la prime aux individus qui se chargent de la capture de ces reptiles est le meilleur, mais il faut que cette mesure soit générale. Certains chasseurs qui ont été immunisés par des morsures antérieures peuvent sans danger les saisir à la main, d'autres les prennent derrière la tête avec des pinces en bois à bras plus ou moins longs ; enfin parfois on essaie de les attirer avec des jattes de lait.

Sur une surface restreinte un propriétaire peut essayer d'en diminuer le nombre, en les capturant au printemps quand les animaux quittent leurs retraites hivernales et viennent se montrer dans les endroits découverts pour se chauffer au soleil en s'enroulant en spirale. A ce moment-là un coup d'une canne flexible bien appliqué suffit pour leur briser la colonne vertébrale et amener leur mort. Peut-être pourrait-on aussi au printemps essayer de les asphyxier dans leurs trous soit avec du sulfure de carbone, soit du tétrachlorure de carbone. En recommençant pendant quelques années consécutives, on pourrait, je pense, arriver à des résultats satisfaisants.

Mais il ne faut pas oublier qu'une action individuelle ne peut être que très incomplète ; seule la lutte généralisée peut donner de bons résultats et débarrasser une région de ces hôtes désagréables et dangereux.

Comme on le voit, il n'y a ici rien de précis ; le problème est très difficile, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en chercher les solutions.

(Agriculture Pratique).

## Rajeunissement des Vignes par labour profond ENTRE LES VIGNES

Suite des communications déjà publiées dans le « Progrès » :

« Quand, en janvier dernier, vous me fîtes l'honneur de venir voir sur place, la nouvelle charrue que j'avais fait construire pour le travail en sous-sol dans les interlignes des vignes et le rajeunissement des racines, charrue que sur vos conseils je fis aussitôt breveter, vous voulûtes bien me communiquer vos impressions sur le travail effectué, travail que vous trouvâtes parfait, et le parti que l'on pourrait tirer d'une pareille création.

Je viens aujourd'hui vous donner le résultat de cette opération, résultat qui confirme en tous points celui obtenu par ceux qui, avant moi, avaient fait sur leur vigne un travail identique, presque aussi profond, mais avec des instruments moins bien appropriés.

Sur une portion de terre, 5 hectares, dite la « Barraque », après un passage au milieu de l'interligne en 0,35/0,40 de profondeur, les souches ont largement doublé leur végétation et la récolte a dépassé d'un quart la moyenne des 6 dernières années.

Dans une autre dite « le Mas Blanc », 3 hectares, qui depuis quelques années faiblissait malgré soins, fumures et cultures et produisait de moins en moins, la récolte a dépassé de 8000 kilos la moyenne de 8 ans et la végétation très vigoureuse laisse les plus beaux espoirs.

Une autre « les Condamines », même végétation très luxuriante et abondante récolte que seul la Cochylis a quelque peu réduite.

Une dernière enfin, mais celle-ci appartenant à mon frère le Dr J. Héran. Cette pièce dite la « Prairie », était depuis deux ou trois ans condamnée à être arrachée. Sur mes indications, mon frère fit faire un passage de sa charrue dans l'interligne, passage exécuté sous mes yeux, en 0,35 et 0,40 de profondeur, le résultat a dépassé toutes les espérances, végétation très luxuriante et récolte extraordinaire.

J'ajoute que toutes ces vignes, aramon X riparia sont des toutes premières plantées, et donc âgées aujourd'hui de près de 40 ans ; à part ce travail de sous-solage, ces terres fumées comme d'habitude ont été toute l'année cultivées à la canadienne.

Devant de pareils résultats, il est, je crois, facile de tirer une conclusion toute en faveur du sous-solage, et sans vouloir le présenter comme la panacée universelle pour

la culture de la vigne, on peut se rendre compte que par ce travail fait avec méthode, bien avant tout départ de végétation et avec un outil à très grande mais facile pénétration, on peut arriver à maintenir les vignes dans un bon état de vigueur et de production ; éviter leur arrachage toujours onéreux et surtout leur replantation souvent très aléatoire.

P.-S. — Nous venons de commencer le travail du sous-solage en croisant les rangées faites l'année dernière à titre d'expérience ; le chevelu qui a poussé à l'extrémité des racines sectionnées est, de l'avis de tous ceux qui l'ont vu, absolument remarquable comme abondance et vigueur. Que ceux que cette question intéresse tirent eux-mêmes la conclusion.

Poussan, le 25 Octobre 1924.

Paul HÉRAN.  
(Progrès agricole et viticole).

## DATE D'ÉPANDAGE DES SCORIES

D'après M. Guillin, Directeur du Laboratoire de la Société des Agriculteurs de France, il ne faut pas répandre les scories à l'automne sur les prairies car elles provoquent, par la chaux qu'elles contiennent, une réaction et une mobilisation des nitrates qui sont entraînés par les eaux d'infiltration alors qu'ils seraient précieux au moment de la pousse de l'herbe au printemps ; c'est en fin d'hiver que leur emploi donnera les meilleurs résultats.

## Bondes stérilisantes

Il existe plusieurs types de *bondes stérilisantes*, munies de dispositifs présentés comme stérilisant l'air, soit par filtration, soit par barbotage dans un liquide plus ou moins antiseptique, alcool ou solutions sulfureuses.

En réalité, en supposant que ces appareils fonctionnent pour retenir tous les germes que peut apporter l'air appelé par la bonde quand on tire du vin, ils n'ont aucune action sur les germes contenus dans le vin et comme ce dernier, à part les vins stérilisés par pasteurisation ou filtration stérilisante, contient toujours des germes d'ascension et de fleur, on se rend compte que si la bonde ne laisse passer que de l'air stérile, ce dernier n'en peut pas moins provoquer la multiplication des germes aérobies que contient le vin. Leur efficacité est donc loin d'être absolue.

## Plafond d'Etable

*Plafond d'étables* : Le ciment armé, très préconisé par les architectes, n'est à recommander que pour certaines applications. Le ciment armé est froid ; dans le cas des étables, vacheries, écuries, dont l'atmosphère est toujours humide, le plafond en ciment armé constitue un bon condenseur aux buées du local et se transforme en un appareil à douches dont les gouttes tombent continuellement sur les animaux pendant les temps froids. On ne constate aucun inconvénient en été, par suite de la température, de l'état hygrométrique de l'air et parce qu'on laisse alors les baies du local largement ouvertes.

Constituez votre plafond avec des fers à double T et des briques cimentées posées à plat, ou des entrevous si vous en avez à votre disposition. Enfin, il faudrait savoir ce que vous comptez placer sur le plancher et la charge en kilogrammes à supporter par mètre carré.

## Fumure des Pommiers

Pour vous indiquer la *fumure* convenant le mieux pour les pommiers, il serait utile de connaître la nature du terrain où ils se trouvent ; toutefois, le sulfate de fer n'est pas à employer seul, à moins que ce terrain ne soit très calcaire. Voici une formule générale qui donnera de bons résultats ; les quantités suivantes vous serviront de base pour composer la totalité. Chlorure de potassium, 1 kilogramme ; nitrate de soude, 3 kilogrammes ; superphosphate de chaux, 4 kilogrammes ; sulfate de fer, 2 kilogrammes. Bien mélanger et semer à la volée, au début du printemps, 200 grammes de ce mélange par mètre carré sur le sol correspondant à un mètre en-deçà et au-delà de la perpendiculaire abaissée de l'extrémité des branches sur le terrain. Ne remettre les animaux dans les pâtures qu'au bout de trois semaines.

(Agriculture Pratique.)

# LES RÉCOLTES

## Situation Agricole

Nous avons enfin senti la froidure ; elle aura les conséquences les plus heureuses sur l'assainissement des terres labourées et dont l'ensemencement se poursuit maintenant de façon normale ; avec vigueur partout ; plus ou moins immobilisés pendant les journées trop pluvieuses, les agriculteurs s'appliquent ainsi à rattraper le temps perdu. Comme le début de la semaille d'automne a été irréprochable, on peut espérer que le « coup de collier » que l'on donne en ce moment-ci nous permettra de terminer plus promptement que l'année dernière les travaux essentiels de la saison, avant que les gelées deviennent intenses et durcissent la couche superficielle du sol au point de devenir presque impénétrable au soc de la charrue. Il est probable, en raison même de cette activité, que la superficie des emblavements soit quelque peu augmenté puisqu'on croit en la possibilité de mettre en bon état des parcelles qui n'ont été qu'en dernier lieu débarrassées de leurs productions. Le froid léger que nous avons subi, et qui a été surtout sensible la nuit aura mis en fâcheuse posture beaucoup de petits parasites, qui n'auraient pas manqué de pulluler sous l'influence d'une température trop humide et trop douce. Mais il ne faut pas négliger, notamment au point de vue des arbres fruitiers, les traitements d'automne et d'hiver, car chacun sait que de nombreuses espèces d'insectes nuisibles se préparent à hiverner dans les écorces, les crevasses des arbres et arbustes, dans lesquelles se trouvent déjà, soit des œufs, soit de ces germes imperceptibles qui donnent naissance aux maladies cryptogamiques. Le badigeonnage au lait de chaux, aux phénols lysols et autres ingrédients, antiseptiques souverains, s'impose donc. Et plus ils seront abondants, mieux cela vaudra, comme l'expérience des pépiniéristes l'a surabondamment démontré depuis belle âge.

## Physionomie de la Séance

Assistance moyenne, un peu plus compacte, semble-t-il, que la semaine dernière ; les travaux sont très avancés déjà et il est à présumer que les offres en tous grains en subiront l'heureuse conséquence. Mais il importe que les battages soient repris et activés. La tendance est soutenue dans l'ensemble, mais c'est la fermeté qui s'accuse encore sur les blés de toutes provenances sous l'influence de la hausse nouvelle enregistrée à l'étranger. Les plus-values se contestent principalement sur les blés de première qualité, dont on peut garantir le poids spécifique. Aujourd'hui, la température s'est de nouveau radoucie et nous avons eu de la bruine et de la pluie fine tour à tour.

La fermeté se maintient en général, quoique les affaires aboutissent difficilement.

On cote les blés 122,50 départ Beauce, 122 Maine-et-Loire, 117,50 Côtes-du-Nord, 116 Finistère.

Le seigle de Bretagne est tenu 101 fr.

En orges, on enregistre une pointe de fermeté, les différentes provenances étant tenues ; Sarthe-Mayenne, 115,50 ; Beauce, 117 fr. ; Indre, Berry, 118 ; Gâtinais, 120. Les orges de Bretagne ont vendeurs à 94,50.

En sarrasin, tendance lourde, les acheteurs se retirent malgré les concessions accordées. On céderait à 88 fr. Finistère, 90 Côtes-du-Nord.

En sons, on offre en fabrication parisienne à 62,50 sur les 4 de janvier.

BLE. — On continue à discuter au Parlement et dans les milieux économiques la question du blé et nous entendons émettre, tant pour la marchandise indigène que pour la marchandise étrangère, des propositions saugrenues qui, si elles étaient jamais acceptées, porteraient le plus grave préjudice à l'approvisionnement et décourageraient l'agriculture, tout en paralysant le commerce. S'imaginer que le monopole de l'importation, la réquisition géné-

rales des blés et autres combinaisons éta-  
listes remédieraient à la crise dont on se  
plaint et que l'on ne calmera que par l'ac-  
croissement des rendements ? Il est hors  
de doute que de nouvelles interventions ad-  
ministratives dans le trafic des blés ne fe-  
raient que provoquer la raréfaction des  
produits. Aujourd'hui, les offres de la cul-  
ture sont plutôt supérieures à la moyenne  
des précédentes réunions, mais étant très  
fortement absorbées elles sont sans influ-  
ence modératrice sur les cours, qui conti-  
nuent à obtenir des plus-values, surtout  
quand il s'agit de qualités répondant bien  
aux exigences de la mouture.

FARINES. — Situation inchangée, les  
prix n'ayant plus aucun caractère officiel.  
La fabrication, sans être très active en ce  
moment, semble à peu près correspondre  
aux besoins courants.

SONS ET ISSUES. — Les affaires s'en-  
gagent un peu plus facilement qu'en ces  
dernières réunions, en raison apparem-  
ment de la température devenue assez ri-  
goureuse en tous milieux. Les prix toute-  
fois, ne subissent pas de variations sensi-  
bles. Les sons se négocient suivant qua-  
lité de 57 à 60 en disponible, de 59 à 62  
en livrable. Les recoupettes fines valent  
de 64 à 65 et les grosses de 60 à 61, aussi  
bien en disponible qu'en livrable.

SEIGLES. — La tendance est ferme sur  
les belles qualités ; les offres n'ont aujour-  
d'hui encore qu'une importance secondai-  
re. Les provenances de Beauce et Tourai-  
ne doivent être payées de 104 à 106, sui-  
vant mérite, alors que l'on obtient celles  
de Bretagne de 79 à 100, le tout en dis-  
ponible, départ. Il faut constater que la  
demande pour les fabrications spéciales  
n'est pas du tout empressée.

AVOINES. — On nous signale que, sur  
quelques points, le commerce éprouve de  
nouvelles difficultés pour ses expéditions,  
en raison de l'insuffisance des wagons.  
Les affaires sont d'une activité moyenne  
et les cours continuent à présenter de la  
fermeté en toutes qualités et provenances.  
On traite en disponible : avoines grises  
de Beauce, Eure et Brie 84 à 85 départ,  
Poitou et Centre, en grises d'hiver 82,  
noires du Centre 82, bigarrées de Breta-  
gne 79 à 80, grises de Bretagne 80 à 81,  
noires de Bretagne 81 à 82, départ grands  
réseaux. Les plus hauts cours prati-  
qués aujourd'hui s'appliquent encore aux  
blanches et jaunes, plus particulièrement  
demandées par la graineterie du rayon de  
Paris. Les blanches et jaunes mélangées  
sont ainsi tenues de 84 à 86 suivant qua-  
lité et les Ligowo de Brie varient de 87 à  
89, départ, marchandise disponible.

SARRASINS. — Il y a peu d'offres en  
toutes provenances et la demande de la  
graineterie est dépourvue d'activité, de  
sorte que les prix ont une tendance plu-  
tôt calme, aussi bien sur les provenances  
de Bretagne que sur celles, moins impor-  
tantes au point de vue de la quantité, du  
Limousin et de Normandie. On peut noter  
92 départ Bretagne, 93 départ Nor-  
mandie, 94 à 95 départ Limousin et Can-  
tal.

(Bulletin des Halles).

## CÉRÉALES

La note que nous publions ci-dessus,  
donne un exposé général de la situation  
des divers marchés. Dans notre rayon, les  
ventes de blé n'ont en général pas atteint  
les prix des départements voisins, la grosse  
minoterie ayant trouvé à s'approvision-  
ner dans ses divers rayons aux alentours  
de 116 à 118 fr. Mais le commerce a payé  
pour les destinations de l'Est et du Nord  
couramment de 2 à 4 fr. de plus. Les  
stocks commencent à diminuer d'import-  
ance en culture, d'autant que dans beau-  
coup de fermes on a renoncé à boulanger.  
On s'alimente chez les boulangers et il  
devient inutile de garder des approvi-  
sionnements de blé pour la consommation  
de la famille jusqu'en août-septembre.

Les ensemencements sont à peu près  
terminés et offrent une très belle appa-  
rence. La levée a été très réussie pour les  
premiers blés semés en octobre. Il en sera  
probablement de même pour les derniers  
faits en novembre.

Il est difficile d'apprécier si oui ou non  
l'étendue mise en blé est égale ou supé-  
rieure aux années précédentes, mais le  
temps extrêmement favorable à ce travail  
a dû permettre de faire tout ce qui était

préparé, et peut-être même davantage. Les appréciations en cette matière sont toujours délicates surtout quand on a eu la chance d'avoir un temps propice. Ce n'est que par temps très mauvais que l'on peut estimer une réduction sensible par l'impossibilité de terminer les semailles.

## VINS

Bien que le volume des affaires traitées en vins de pays dans la quinzaine écoulée, soit encore bien peu important, il ressort cependant des renseignements qui nous sont parvenus que tout au moins pour les muscadets on trouve des celliers mieux réussis que l'on ne le pensait à la cueillette et présentant un dosage plutôt satisfaisant. Ce ne sera pas une année qui datera, et les 1923 ne seront pas égalés. On aura cependant en les cherchant sans trop de peine, des vins de bonne consommation courante certainement supérieurs aux 1922. Mais il faudra déguster, car dans bien des clos il y a eu de la cochylis. La récolte s'en ressent. Ces mêmes renseignements nous disent que des affaires faites, il résulte une amélioration dans les prix pratiqués pour les muscadets. On nous a cité des ventes faites de 275 à 300 fr. en vins remontés, 250 à 260 fr. en vins non remontés.

Les affaires n'ont pas eu assez d'ampleur et de notoriété publique pour que nous puissions constater des cours bien établis. Aussi laissons-nous à notre tableau des prix des vins la mention qui y figure depuis les vendanges. « Prix nominaux. »

Et maintenant un peu de statistique, en attendant que la publication du relevé des déclarations de la récolte 1924, puisse nous renseigner sur son importance en Loire-Inférieure :

La récolte de 1923 s'élevait à..... 888.973 hectolitres  
Le stock à fin septembre 1923 était de 240.769 —

Ce qui donnait un total de ressources de... 1.129.740 hectolitres

Au vignoble :  
Les déclarations de sorties des chais des récoltants se sont élevées du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre 1924 à..... 590.869 hectolitres

La différence ..... 538.871 hectolitres  
Représente : 1° La consommation du vin lui-même ;  
2° La consommation en franchise ;  
3° Enfin le stock existant dans les chais des récoltants à cette dernière date.

Or, l'année précédente 1922-1923, ce dernier chiffre s'est élevé à 632.966 hectolitres. La consommation en franchise a donc fatalement été moins forte, et il est probable aussi que le stock restant au vignoble au 30 septembre 1924 sera très inférieur à celui donné ci-dessus de 240.769 hect. au 30 septembre 1923.

Les sorties des chais en vins de 1923 qui étaient tombées à 38.000 hect. pendant le mois de septembre, se sont relevées en octobre en vins nouveaux à 82.663. Il faut ajouter à cette quantité 8.800 hect. de vins nouveaux partis en septembre, ce qui nous donne un total de 91.500 hectolitres sortis au 31 octobre en vins de la nouvelle récolte.

## OFFRES ET DEMANDES

Prix des insertions : 1.50. (3 lignes maximum).

### OFFRES

129. — A vendre 450.000 beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, prix défiant toute concurrence, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne) ; 60 hectares vignobles et pépinières. Commandes et expéditions soignées. — Catalogue prix courant sur demande.

152. — Un centre très sérieux d'études et de sélection de cépages hybrides, livre chaque année aux agriculteurs et vignerons, en toute garantie et sincérité, aux conditions les plus raisonnables, des plants racinés de premier choix, en directs et greffés, dans les variétés les plus recherchées par les connaisseurs, à vin blanc et à vin rouge.

On peut visiter les pépinières et plantations, et goûter les vins des différents cépages cultivés.

S'adresser à M. Rouleau, viticulteur-spécialiste à Saint-Sébastien-sur-Loire.

153. — A vendre, chien Cocker, 4 ans, pure race, brun, chasse, mais ne rapporte pas. Prix, 300 fr.

154. — A vendre, chienne bleu d'Auvergne, 18 mois, commençant à chasser. Prix, 400 fr.

155. — A vendre, poulain percheron léger, noir, 18 mois, très doux, fera cheval à deux fins.

156. — A louer pour le 1<sup>er</sup> septembre 1925, à prix d'argent, à Besné, près Pontchâteau, une belle ferme de 32 hectares d'un seul tenant (labours, prés, verger, vigne).

157. — A vendre, une locomobile Libaudière-Maufra, 1908, de 7 à 8 HP, en bon état. Prix à débattre.

158. — A vendre, chiots bergers d'Alsace et chiots Fox, au sevrage.

159. — A vendre, coqs Faverolles, race pure, 40 fr. pièce.

160. — A louer, porte de Nantes, près tramway, petite propriété comprenant quelques terres, petite maison d'habitation, vastes bâtiments convenant diverses exploitations : Porcherie, vacherie, laiterie, culture maraîchère.

161. — A vendre : 1° Une ferme de 6 hectares ½ seul tenant, maison neuve, libre 1<sup>er</sup> novembre 1925 ; 2° une ferme de 15 hectares, bon bâtiment, libre 25 avril 1926 ; 3° une ferme de 5 hectares libre 23 avril 1926.

162. — A louer, commune de Sainte-Luce, près Nantes, une ferme de 12 hectares composée de prairies et pâturages, terres labourables et 10 ares de vigne.

163. — A vendre, totalité troupeau Southdown, 30 brebis garanties pleines, mise bas janvier, bélier pur-sang, origine Fourret, Nouet-Delorme.

164. — A vendre : 1° Environ 500 kilos orge de printemps, 108 fr. ; 2° 500 kilos pommes de terre de semences, saucisses de Bretagne, 40 fr. ; 3° une bascule avec ses poids, 100 fr. ; 4° une charrette à vache, état neuf, à débattre. Le tout départ Savenay.

165. — A vendre superbes jeunes verrats et truies craonnaises pour la reproduction. Pure race.

166. — On offre des plants racinés de producteurs directs des meilleures variétés, ainsi que des plants greffés, muscadet, gros plant et autres.

S'adresser à M. Auguste Meneux, le Guineau, Chapelle-Basse-Mer.

167. — A vendre wagonnette, capote toile, caisse noyer verni, coussins cuir, peau de porc. Très bon état. 2.800 francs.

168. — A vendre 25 francs l'un ou échanger contre angoras blancs, coqs, 8 mois, races pures Leghorn, Wyandotte, Houdan, Brekel, Rhod.

169. — A vendre reproducteurs craonnais 8 à 12 semaines.

S'adresser à M. Maussion, château de Cothias, Avessac (Loire-Inférieure).

170. — A louer présentement à prix d'argent, commune de Vertou, ferme de 9 hectares, toutes cultures d'un seul tenant, conviendrait à jeune ménage actif sans nécessiter de domestiques.

171. — A vendre : 1° 1 coq Plymouth-Rock, 1 an : 40 francs. 2° 1 jument rouanne, 11 ans, 1 m. 60, bien attelée et habituée aux travaux agricoles : 3.000 francs.

172. — A louer présentement à Vallet, une borderie de 4 hectares ½ environ, pourvue du cheptel et du matériel, et pouvant convenir à jeune ménage n'ayant pas d'avances. Références exigées.

### DEMANDES

59. — Ménage libre fin novembre, demande place. Le mari cultivateur-vigneron, la femme non occupée. Excellentes références.

60. — Célibataire demande place de

jardinier-vigneron. Disponible de suite.

61. — Ménage connaissant tous travaux de la campagne, demande place de régisseur. Prendrait au besoin une petite borderie.

62. — On demande femme veuve ou célibataire pour s'occuper d'une basse-cour et faire le beurre (5 vaches, 3 ou 4 porcs, lapins, volailles).

63. — On demande pour Vallet, un tonnelier à l'année, connaissant les soins à donner aux vins et sachant conduire un cheval.

64. — On demande à acheter petit chien ratier ou fox-terrier, ou petit basset (chiot ou chiotte).

65. — On demande : 1° homme âgé pour entretenir jardin. 2° 1 collier à cheval occasion, longueur 0 m. 47, largeur 0 m. 18.

66. — Célibataire 35 à 37 ans, demande place de chef de culture dans exploitation agricole. Excellentes références.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

## Chaux pour l'Agriculture

### Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche ..... 75 »  
Chaux menue, ou cendre de chaux ..... 35 »  
Chaux agricole, mélangée..... 72 »  
Chaux blutée livrée en sacs de 35 kilos..... 85 »  
Sacs facturés, mais repris même prix.  
Les 1.000 kilos sur wagon départ  
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos. Pureté : 90 % de chaux pure.

### Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube, franco gares Vendée, grands réseaux.  
60 fr. le mètre cube, franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Sud de la Loire.  
62 fr. le mètre cube, franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Nord de la Loire.  
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 21 novembre.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment.....	1924	120 à 122	
Seigle.....	»	100 à 102	
Avoine.....	»	82 à 83	
Orge.....	»	110 à 113	
Sarrasin.....	»	92 à 95	
Son.....	»	60 à 62	
Fèves.....	»	» à »	
Farine.....		148 à 150	

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	70 » à 80 »
Paille	70 » à 75 »
Foin, les 500 k. en ville	100 » à 110 »
Paille	95 » à 100 »

### VINS

Prix nominaux

Muscadet 1 <sup>er</sup> choix nu 1924...	260 à 275
Muscadet 2 <sup>o</sup> choix nu 1924...	220 à 250
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix nu 1924	120 à 130
Gros-plant 2 <sup>o</sup> choix nu 1924	110 à 120

### BESTIAUX

Paris-La Villette, le 20 novembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>er</sup>	2 <sup>o</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs.....	1.675	1.675	4.86	3.85	3.25
Vaches.....	840	770	4.86	3.70	3.10
Taureaux.....	146	140	4.32	3.40	3.30
Veaux.....	1.270	1.211	6.30	4.90	4.30
Moutons.....	8.285	7.010	6.50	5.40	4.90
Porcs.....	2.972	2.972	5.90	5.80	5.60

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	345 »
Blancs, 64 ou 60 % huile.....	330 »
Bleu pâle.....	290 »
Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour ½ caisse de 70 k. environ.	
Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 500 grammes.	
Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile en barres.....	344 »
Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.	
Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceau... ..	346 »

### HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	88 »
l'estagnon de 5 k.....	45 »
Huile de table extra douce La Délicate, l'estagnon de 10 k.....	69 »
l'estagnon de 5 k.....	35 50
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	85 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	64 »
Franco toutes gares ou pris à Nantes.	

## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail

pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Devant l'instabilité des cours de toutes les marchandises diverses que nous procurons habituellement à nos membres, nous ne pouvons garantir le maintien des prix portés sur un bulletin même pour 24 heures.

Aussi nous avisons nos adhérents que toutes les commandes que nous recevrons d'eux seront exécutées au cours du jour de la réception de leurs commandes et au mieux de leurs intérêts, sauf indication formelle et contraire de leur part.

Riz Saïgon N° 1.....	151 »
Riz Saïgon N° 2. Type Japon.....	manq.
Riz Madagascar L. L.....	159 »
Brisures de riz N° 2 (Madagascar)	manq.
Brisures de riz 1 et 2, sacs de 100 k.....	manq.
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	77 »
Remouillage de fèves (sacs de 75 k.)	77 »
Manioc en cossettes (sacs de 60 k.)	97 »
Manioc en farine (sacs de 65 k.)...	manq.

Pour porcelets.

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

### TOURTEAUX EN FARINE ET DIVERS

Coprah en pains ou farine en sacs de 50 kilos.....	104 »
Arachides Rufisque blanc (sacs de 75 kilos).....	114 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.)	78 50
Les 100 kil. logés wagon Nantes ou en magasin	
Issues de riz en sacs de 100 k.....	62 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Nantes.	

Farine grasse de maïs PRIMA.....	120 »
Granulé condensé pour volailles...	88 »
Farine de viande.....	125 »
Poudre d'os alimentaire.....	65 »
Farine d'os alimentaire.....	70 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou.	

Aliment mélassé P « Intensif »...	57 »
Son mélassé.....	75 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay	

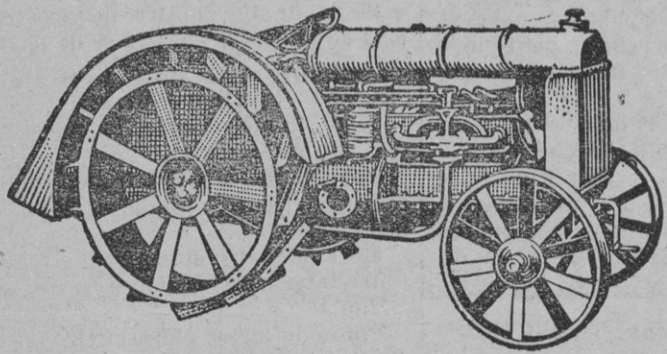
Avoine grise de pays.....	90 »
Blé noir (livraison octobre).....	107 »
Orge de pays.....	110 »
Orge d'Algérie.....	105 »
Maïs du Maroc.....	110 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes	

### PRODUITS DES RAFFINERIES SAY

Mélasse Say, 80 % mélasse, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos...	52 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse, logé en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	65 »
Paille Say, 50 % mélasse, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	46 »
Dosages en mélasse garantis sur facture.	
Sur wagon départ Paris et Pont-d'Ardes	

**ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT**

**Agriculteurs !  
Industriels !**



*Vous tous qu'inquiète le grand problème de la main d'œuvre, remplacez hommes et chevaux par un **FORDSON**.*

Pépinières et Horticulture réputées, Charles CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fondées en 1780. Les plus importantes cultures de plants de fraisiers de la région, 200 variétés à gros et à petits fruits, dont 35 remontantes produisant de mai en octobre.  
Catalogue franco. Téléphone : 21.59.

**la VIGNE**

vous intéresse demandez la brochure

**Les Hybrides producteurs directs**

de 100 pages, adressée franco sur demande

Plants greffés toutes variétés. Boutures greffables porte-greffes racinés. Collection variétés de table.

**ARBRES FRUITIERS, Forestiers et d'Ornement**

Prix courants franco sur demande. Ou demande des représentations

**E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes**

**TANNINS** EXTRAS à l'ALCOOL - Garantis purs -

Colle de Flandre, Colle de poisson, Colle Gélatine, Colle Nantaise, Colle Coignet, Métalulfite de potasse, Acides tartrique et citrique, Conservateurs et Anti-ferments

chez **E. PILLORGET** 2, rue Guépin 2 NANTES

TÉL. 1590 FABRIQUE DE BOUCHONS Compte Postal 5649

Conseils gratuits sur les soins à donner aux Vins

**Tuyaux caoutchouc** pour Siphons, Bassines à soufrier, Entonnoirs, Mèches souffrées, Bandes, etc.

**POMPES, Moto-pompes, Echaudeuses, Rincee fûts, Pèse tonneaux, etc.**

Tout l'Article de CAVES et de CHAIS au meilleur prix

**Assurances Agricoles**

**J. DURAND-GASSELIN**

3, rue Boileau - NANTES

**L'UNION**

C<sup>ie</sup> d'assurances contre l'incendie

**ZURICH**

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les accidents

Agents dans tous les cantons

**VIGNES**

**J. FOULONNEAU, Viticulteur**

à Saint-Christophe-la-Couprée (M.-et-L.)

Plants greffés, extra beaux, de toutes les variétés de l'Ouest et des meilleurs Hybrides.

Racines producteurs directs.

Hybrides nouveaux.

Boutures greffables.

Arbres fruitiers.

Toutes garanties d'authenticité et références demandées par les Acheteurs.

Poteaux en Pierre pour Vignes, sur fil de fer. - Franco gares.

Prix-courant franco sur demande.

**POMMES DE TERRE de Semence**

AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des Tubercules dégénérés.

Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos plants en Bretagne au climat et au sol propices. Prix modérés. Qualité de 1<sup>er</sup> choix. Variétés à grands rendements : Beauvais, Andréa, Ronde jaune, Chardonne, Early, Industrie, Fin de Siècle, Magnum Imperator, Fluck géante, Saucisse, Professeur Maercker, Merveille d'Amérique, Woithmann, Géante blanche, Géante bleue, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété

**UNION AGRICOLE BRETONNE**

31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphora et de la gale noire

**PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE**

1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

**O. PILLET, pharmacien** → TÉLÉPHONE 9 08

DÉPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

-- BAISSÉ DE PRIX --

Si le prix de:

**30 FR**

A L'HECTARE POUR VOTRE

**AZOTE**

VOUS CONVIENT

essayez

**NITRAGINE**

Demandez-nous les Copies de Lettres des Cultivateurs qui l'ont déjà employée.

281, Rue Saint-Honoré, Paris

R. C. 249.533 Brest

**C<sup>ie</sup> d'ASSURANCES GÉNÉRALES**

Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par

**MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE**

à ANCENIS et canton de CHAMPTOCEAUX par

**M. JUTEAU**

VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

**ARBRES FRUITIERS**

Abricotiers - Cerisiers - Pruniers  
Pommiers à cidre et à couteau  
Poiriers - Pêchers formés et non formés

**ROSIERS** Collection d'élite 1<sup>er</sup> Prix aux Expositions

Camélias et Arbustes d'ornement

**A.-D. BAHAUD**

Pépinieriste

106, rue des Chalâtres - NANTES

Exposition Nationale de Nantes 1924 : Hors Concours, Membre du Jury.

**CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE**

des

**AGRICULTEURS DE FRANCE**

SIÈGE SOCIAL : 56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Société d'Assurances mutuelles contre les accidents de toute nature, fonctionnant sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France.

La CAISSE SYNDICALE garantit contre les conséquences de la nouvelle loi sur les accidents agricoles et réassure les caisses locales.

S'ADRESSER :

Inspecteur régionale : M. DARDE, 56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Agents Généraux : à Nantes, MM. de KERNARS et POISSON, 11, rue des Cadéniens, et dans tous les principaux cantons.

**VIGNES AMÉRICAINES**

-:- Vignoble de l'Équazière -:-

LA GARNACHE (Vendée)

Plants, racines et boutures de Gaillard Seibel, Baco 22 A, Eastel, etc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BONS du TRÉSOR**

**500<sup>fr.</sup> remboursables à 750<sup>fr.</sup>**

de la sixième à la dixième année par tirages au sort

**INTÉRÊT ANNUEL 5%**

payable le 25 Avril et le 25 Octobre

**BONS EXEMPTS D'IMPOTS**

Prime de remboursement non soumise à l'impôt général sur le revenu.

**L'ÉMISSION ouverte le 12 NOVEMBRE prendra fin le 10 DÉCEMBRE**

Le Ministre des Finances se réserve la faculté de la déclarer close avant cette date.

**ON SOUSCRIT PARTOUT**